



Déclaration préalable à la Formation spécialisée reconvoquée de la DR de Bordeaux du 05 mai 2023

Monsieur le Président,

La nécessité de répondre aux inquiétudes et aux demandes de nos collègues nous pousse à revenir siéger dans cette instance.

Mais ne vous méprenez pas, nous sommes toujours aussi déterminés à obtenir l'abrogation de la loi sur les retraites et nous donnons rendez-vous aux agents le 06 juin prochain pour une nouvelle journée de mobilisation.

La bonne nouvelle pour les agents, moins bonne pour vous et les projets de la direction, c'est que l'intersyndicale est toujours unie et déterminée non seulement sur le sujet des retraites mais également pour lutter contre tous les projets de réorganisation qui se profilent à très brève échéance dans la DI.

Tranfert-des tâches de gestion en matière viti-ci, menaces sur les missions des SRE suite à une décision de justice encore une fois défavorable, inquiétudes de nos collègues suite à la remise en cause de l'article 60 CD, menace sur la pérennité de plusieurs services, projet de création de nouvelles entités sans discussion préalable sur leur éventuelle utilité, réorganisation du temps de travail en surveillance sans prise en compte des contraintes familiales, annonce de suppression de congés pendant le période estivale, conséquences sociales des transferts de fiscalité, sur tous ces sujets les représentants des personnels agiront de concert dans l'intérêt des agents et de nos missions de service public.

S'agissant de cette nouvelle instance dans laquelle nous siégeons pour la première fois, nous regrettons la fin de l'interdirectionnalité qui aurait eu son utilité à l'heure où nos missions fiscales sont transférées massivement à la DGFIP.

La multiplication des formations spécialisées dans les directions du Ministère va encore plus compliquer la tâche des médecins du travail qui avaient déjà du mal à participer aux réunions des CHSCT.

Les limites au recours à l'expertise agréée inscrite dans le décret de 2020 constitue un nouveau recul concernant nos prérogatives pour garantir la santé et la sécurité et les conditions de travail des agents.

A force de réduire les prérogatives des représentants des personnels, de remettre en cause nos conquêtes sociales et de passer en force ces contre-réformes, le gouvernement et ses relais dans les directions jouent avec le feu et créent le terreau favorable à la radicalité des formes d'action qui ne sera que la suite logique du mépris affiché à tous les niveaux.

Notre rôle en tant que représentants des personnels est de vous alerter sur cette situation mais aussi et surtout d'appeler nos collègues à se mobiliser partout où les projets de la direction menacent leur emploi et leurs conditions de travail.